

Roanne le 05 juin 2009

## Compte rendu de la réunion des délégués du personnel du 4 juin 2009

1 - Les élus CFDT demandent à quelle date la direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

*Le siège travaille toujours sur ce sujet, M.Marcon a précisé que de nouveaux éléments avaient été transmis par Bercy et que le dossier évoluait.*

**Lors de la dernière réunion de négociation centrale, le DCRH a indiqué que le Ministère du Budget préférerait passer par un bordereau spécifique Nexter plutôt que par le dé plafonnement de la prime de rendement. Certainement que Bercy craint que le dé plafonnement donne des idées du côté des établissements de la Défense. De toute manière, il faudra bien régulariser la situation avant que les premiers OSD partent en retraite et c'est du peu !**

2 - Suite aux dernières négociations centrales, les élus CFDT demandent qu'une information soit faite par la Direction sur les modalités d'application liées aux nouvelles règles élargies d'utilisation du chèque CESU.

*Un échange est en cours avec le siège pour établir une information écrite aux salariés. Cette information comprendra plusieurs volets explicatifs dont celui concernant l'élargissement du champ d'application, sur les bénéficiaires, ainsi que sur les modalités de commande des bons. Les chèques seront disponibles le 29 juin au lieu du 15 du fait des dernières évolutions.*

**Dans certains cas la Direction sait transmettre l'information rapidement, elle l'a déjà démontré à maintes reprises ces derniers temps.**

**Ce n'est malheureusement pas le cas sur ce dossier et ce sont les salariés qui sont dans l'attente d'informations plus précises.**

3 - Les élus CFDT demandent si les derniers EAD notamment chez les mensuels ont été réalisés.

*Il reste encore quelques entretiens à réaliser notamment dans le secteur MCO/SYS suite à l'évolution de la ligne.*

**Les élus CFDT sont intervenus plusieurs fois, afin que chaque salarié puisse avoir cet entretien avec son hiérarchique afin de prendre les bonnes décisions quant à son déroulement de carrière.**

4 - Les élus CFDT demandent des mesures d'horaires aménagés en cas de fortes chaleurs.

*En 2008, il n'y a pas eu de modification d'horaire, mais face à une vague de chaleur importante, des solutions peuvent être activées.*

**Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Il est normal de procéder à des aménagements d'horaire lorsque les conditions de travail deviennent difficiles. Les salariés peuvent compter sur la CFDT pour relancer la direction si nécessaire !**

5 - Suite aux violents orages de grêle qui se sont abattus dernièrement dans la région, les élus CFDT demandent à la Direction de prendre des mesures concernant la sécurité des personnels en cas d'orage violent avec chute de grêle (sécurisation vis à vis des verrières...)

*La surface des verrières est composée de 75% de verres armés et par 25% de verres martelés .*

*Nous ferons un point lors du prochain suivant CHSCT le 22 juin. On prendra en compte les alertes météo.*

**Pour les délégués CFDT, il est indispensable que d'autres mesures soient prises rapidement pour assurer la sécurité de tous les salariés. La première étant de trouver le bon système pour prévenir rapidement les salariés en cas de violent orage de grêle, la seconde étant de ne laisser personne sous les verrières surtout que 25% ne sont pas en verre armé. Plusieurs accidents et incidents du passé nous incitent à la prudence et à des mesures indispensables pour assurer la sécurité à tous les coups étant donné la violence des derniers orages dans la région.**

6 - Les élus CFDT demandent à quelle date aura lieu la cérémonie de remise des médailles du travail et quelles sont les modalités mises en place pour cette journée.

*La cérémonie se déroulera le 10 juillet à 15h à l'espace Valmy. Un BI paraîtra la semaine prochaine.*

**Cette année encore la cérémonie se déroulera**

**à l'espace Valmy, la Direction envisage de créer un véritable espace pour les réunions au sud du bâtiment 119 (ex UD) avec un véritable équipement de communication.**

7 - Les élus CFDT demandent quel est le nombre de salariés qui ont travaillé le lundi 1<sup>er</sup> juin et le 22 mai. *Le 22 mai, il y avait 2 personnels de Nexter et 7 intérimaires qui ont travaillé à la PFL sur le contrat MLS. Le 1<sup>er</sup> juin nous avons une estimation, qui fait état d'un salarié sur quatre ou cinq qui a travaillé suivant les différents services.*

**Pour le lundi de Pentecôte, 7h de payées pour les salariés qui travaillent et un jour de prélevé pour ceux qui posent un congé, c'est à dire 7h37...**

8 - Les élus CFDT demandent si une utilisation précise est envisagée concernant la dalle béton de l'ex bâtiment CMB.

*Il n'y a pas de projet réel, mais nous conservons cette dalle comme surface réactive.*

**Etant donné le bon état de cette dalle des solutions peuvent être envisagées au bénéfice des salariés.**

Pour les élus CFDT : Philippe Petit

## TOUT LE MONDE AUX ABRIS



**POUR UN SYNDICALISME REALISTE ET ACTUEL,  
POUR UN SYNDICALISME REFLECHI ET CONSTRUCTIF,  
ADHEREZ A LA CFDT!**

*[Contact à la permanence au 7119 ou 7852](mailto:contact@cfdt.fr)*